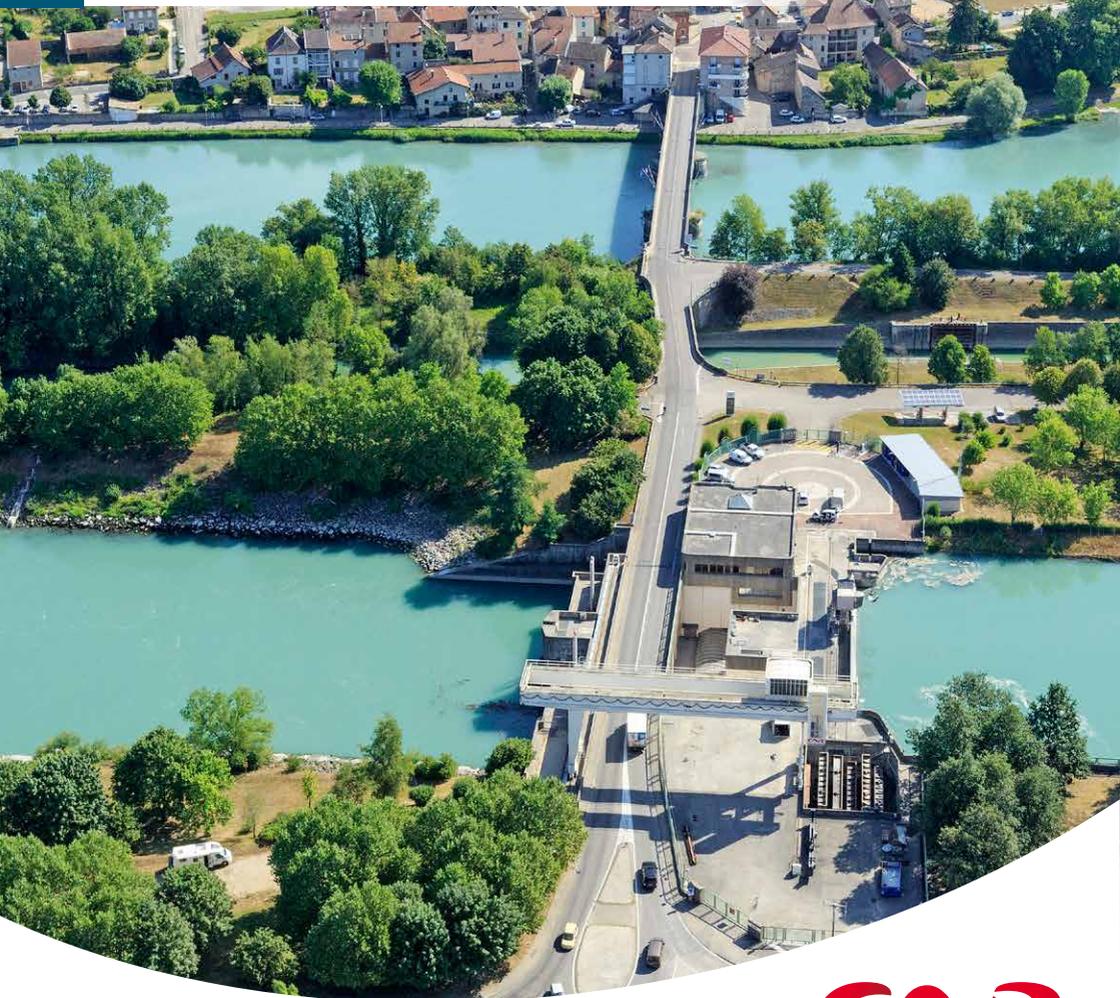
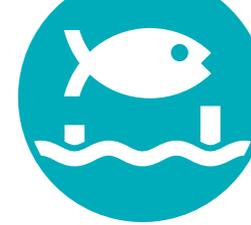


18 SEPTEMBRE 2021

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

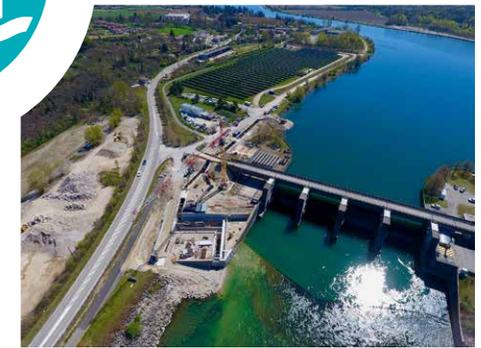
Tout ce qu'il faut voir





La passe à poissons

La passe à poissons de Villebois est la 17^e réalisée par CNR au titre de ses Missions d'Intérêt Général. Elle favorise les déplacements de la truite fario, l'ombre commun et du brochet, principalement et permet ainsi de rétablir la continuité piscicole sur un linéaire de cours d'eau supérieur à 100 km. Cet ouvrage, préconisé par l'OFB (Office Français pour la Biodiversité) permet aux poissons de franchir les 7,70 mètres de hauteur de chute, dans le sens de la montaison mais aussi de la dévalaison grâce à un débit de 0,8 à 1,30 m³/s qui circule dans la passe. Afin d'identifier les espèces, le nombre et l'âge des individus franchissant l'ouvrage, elle fera l'objet d'un suivi piscicole grâce à un dispositif de mesure et de comptage qui consiste à filmer les poissons.



Quelques chiffres

- Durée du chantier: 14 mois (démarré en 2020)
- Coût de l'opération 7 M€
- Longueur de la passe: 250 mètres
- Fruit d'un partenariat entre CNR et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Chantier générateur de retombées économiques: 20 entreprises qui ont participé dont 90 % rhodaniennes



L'aménagement de Sault-Brénaz

L'aménagement de Sault-Brénaz se compose de la centrale hydroélectrique de Porcieu-Amblagnieu et du barrage de retenue de Villebois.

Mis en service en 1986, l'aménagement de Sault-Brénaz constitue le dernier aménagement construit sur le Rhône par CNR.



Centrale hydroélectrique de Porcieu-Amblagnieu

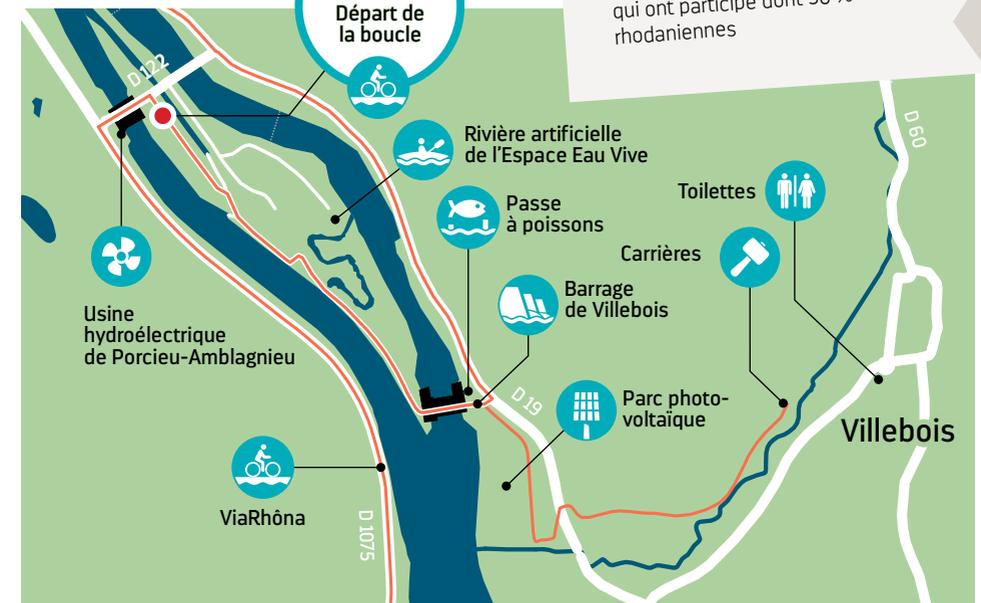
- Puissance installée: 45 MW
- Equivalent consommation électrique annuelle: près de 104 000 personnes.
- Nombre et type de groupe: 2 groupes bulbes réglant
- Equipe opérationnelle d'exploitation 10 agents, 3 activités principales; la maintenance, l'exploitation, la conduite

Barrage de retenue de Villebois

- Longueur de 120 mètres
- Hauteur de 15,5 mètres

ACCUEIL PRINCIPAL

Départ de la boucle



Parc photovoltaïque de Villebois



Le parc photovoltaïque de Villebois est le premier projet de ce type à voir le jour dans le département de l'Ain. Il illustre l'engagement commun de CNR et de la municipalité dans la transition énergétique.

Des moutons pour entretenir le parc : ce mode d'entretien doux réduit l'utilisation d'engins mécaniques, respecte les espèces végétales et la faune présente sur les sites, et maintient une variété d'habitats propices à la reproduction des espèces.



Le parc en chiffres:

- Production annuelle de 3,9 GWh, soit la consommation électrique de près de 1600 habitants
- 2019 : installation de 6 900 panneaux photovoltaïques
- Coût total de l'opération : 2,5 millions d'euros
- La 26^e centrale solaire de CNR
- Tonnes de CO₂ évitées par an : 2 600 (source RTE 2014)



Bornes de recharge pour véhicules électriques



Le corridor électrique de CNR compte 54 bornes de recharge rapides du lac Léman à la Méditerranée, pour une mobilité plus durable.

Les 27 stations de recharge accueillent tous les types de véhicule électrique acceptant la charge rapide par une électricité garantie 100 % renouvelable. Distantes de 30 km en moyenne, les stations maillent le territoire et assurent une continuité de la frontière Suisse jusqu'à la Méditerranée. Le corridor électrique déployé le long du Rhône s'inscrit dans l'un des 9 engagements pris par CNR en 2015 en faveur de la Transition énergétique et d'une mobilité alternative.

Il participe à l'atteinte des objectifs nationaux de lutte contre le réchauffement climatique et favorise le développement de la voiture électrique par la création d'un réseau public d'infrastructures.



Les anciennes carrières de Villebois



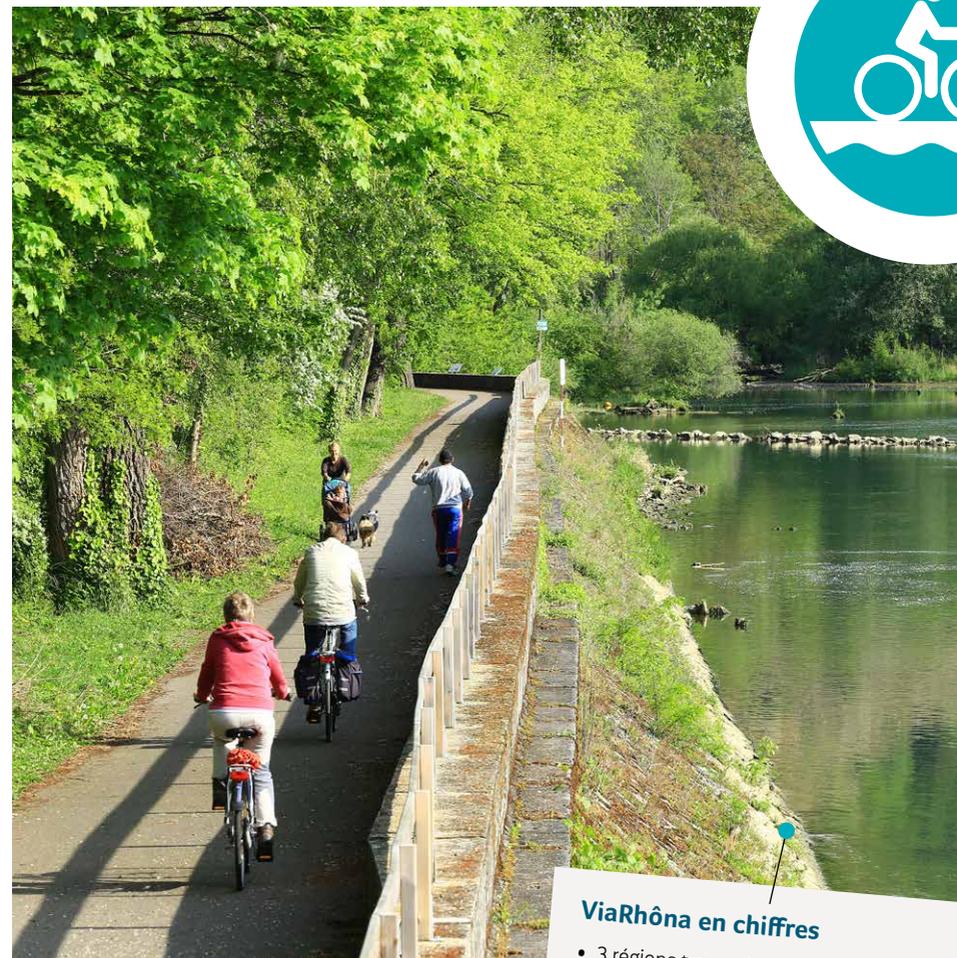
Dominant la vallée du Rhône, au pied du Massif du Bugey, l'Espace Naturel Sensible des anciennes carrières de Villebois valorise ce qui a fait la notoriété de la commune de Villebois : sa pierre calcaire, parfois appelée « choin de Villebois » exploité jusqu'au milieu du XX^e siècle.

Un sentier d'interprétation permet de découvrir l'activité de l'exploitation des carrières directement sur le site de l'espace naturel sensible. Des panneaux et d'autres éléments d'interprétations proposent d'en découvrir plus sur les milieux naturels, la biodiversité, les paysages et la vie des carriers...



À savoir

- Superficie : 5,3 hectares
- Commune concernée : Villebois
- Gestionnaire : Conservatoire des espaces naturels Rhône-Alpes (CEN)



ViaRhôna en chiffres

- 3 régions traversées : Auvergne Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie-Pyrénées-Méditerranée
- 815 km du Léman à la Méditerranée
- 65 % du tracé implanté sur le domaine concédé à CNR
- 13,20 M€ subventionnés par le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, 15 M€ subventionnés par CNR sur l'ensemble du tracé, sur le territoire de la région pour un montant total estimé à 51,50 M€, le reste étant pris en charge par les collectivités territoriales.

ViaRhôna : du Léman à la Méditerranée à vélo



ViaRhôna est un itinéraire cyclable conçu le long ou à proximité immédiate du Rhône pour permettre une itinérance au fil du fleuve. Cet itinéraire alterne deux modes de circulation : soit en voie verte sécurisée, dédiée aux cyclistes (ou modes de déplacement non motorisés), soit en véloroute : voie de circulation partagée avec les automobilistes sur des routes secondaires.

CNR

CNR est le concessionnaire du Rhône pour la production d'hydroélectricité, le transport fluvial, les usages agricoles et le premier producteur français d'énergie exclusivement renouvelable. Aménageur des territoires traversés par le Rhône, c'est un acteur clé de la transition énergétique. CNR œuvre au bénéfice des territoires, travaille en direct avec eux et leur reverse à travers ses missions d'intérêt général une partie des richesses produites et de la valeur créée à partir de la production d'énergie. Dans le cadre de ses MIG, CNR s'engage dans de nombreux partenariats qui concrétisent à la fois sa forte volonté d'ancrage local et son soutien aux territoires autour des thématiques liées à l'énergie et la mobilité durable, la ressource en eau et la biodiversité, le développement économique et touristique, le transport fluvial.

Dans le cadre partenarial qui lie CNR et le CENRA, CNR organise une journée d'animation lors des journées européennes du patrimoine afin de promouvoir les énergies renouvelables et valoriser le patrimoine en lien avec le Rhône dans le secteur de l'aménagement de Sault-Brénaz. Cette initiative s'inscrit dans le projet de développer, avec les acteurs du territoire, une offre touristique en lien avec le fleuve et son patrimoine.

CCPA

La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain et Pérourges Bugey Tourisme se joignent à l'organisation de cette journée pour, à la fois, valoriser les mobilités douces et notamment ici les déplacements à vélos dans le cadre de la 20e semaine européenne de la mobilité et pour promouvoir les activités de pleine nature et culturelles du territoire, autour de la Viarhona et en lien avec les Journées européennes du Patrimoine.

cnr.tm.fr



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

CENRA

Le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes œuvre depuis plus de 30 ans pour la conservation et la mise en valeur des richesses biologiques, écologiques et paysagères de Rhône-Alpes grâce à une approche concertée en lien avec de nombreux acteurs locaux. Son action est à vocation sociale, éducative et scientifique.

Sous la houlette du Département de l'Ain et dans le cadre de notre partenariat avec la CNR, le CEN Rhône-Alpes participe à l'organisation de cette journée d'animation afin de faire découvrir l'Espace Naturel Sensible des anciennes carrières de Villebois, son patrimoine naturel et sa biodiversité. Vous apprendrez ce qui a fait la notoriété de la commune : le « choïn de Villebois », une pierre calcaire exploitée et transportée par le Rhône jusqu'au milieu du XX^e siècle...

Département de l'Ain

Le Département de l'Ain porte une politique ambitieuse de préservation, de gestion et de valorisation du patrimoine naturel et de ses paysages emblématiques dans le cadre de la politique des espaces naturels sensibles (ENS). Au côté de ses partenaires gestionnaires, des collectivités et des acteurs locaux, le Département déploie l'équipement de sites naturels pour l'accueil du public, l'information et la sensibilisation, notamment via le réseau des 39 sites labellisés ENS. Sites naturels vitrines reconnus à l'échelle départementale pour leur richesse écologique (faune, flore, habitats), géologique et/ou paysagère, les ENS ont vocation à être gérés, valorisés et ouverts au public (sauf exception justifiée par la fragilité du milieu). Le site ENS des anciennes carrières de Villebois, géré par le Conservatoire des espaces Naturels, est une pépite d'histoire et de mémoire dans un écrin naturel. Le Département soutient ses partenaires dans la valorisation et la gestion de ce site.